

présidente du Conseil départemental de Charente-Maritime et élue du canton de Saintonge Estouart. *« tout va bien ça peut déminer rapidement mais cela reste un marathon. »* ■ **E.L.**

## ANNONCES LÉGALES

Ne perdez plus de temps pour vos démarches !

Ne perdez plus de temps pour vos démarches !

Publiez en quelques clics

votre annonce légale sur notre site

[www.le-littoral.com](http://www.le-littoral.com)



## Une société de coordination créée entre offices publics de logements

Les structures des agglomérations de Rochefort, La Rochelle, Saintes et du Grand Angoulême se réunissent afin de mutualiser leurs idées.

La loi Elan va imposer, en 2021, aux organismes de logement social de rejoindre un groupe pour ceux qui, seuls, n'atteignent pas les 12 000 logements. Un seuil auquel sont en dessous Rochefort Habitat Océan (2 631), l'Office public de l'habitat de l'Angoumois (3 813), l'Office public de l'habitat de l'agglomération de La Rochelle (8 452) et la Semis de Saintes (4 092). Souhaitant anticiper cette réglementation, les quatre communautés d'agglomération ont souhaité créer une société de coordination avant cette date. Un dossier travaillé depuis

plus d'un an. Avec ce regroupement (qui n'est pas une fusion), cette nouvelle structure comptera 18 988 logements.

### Transition énergétique et gestion des déchets

Mais pour les présidents de ces communautés d'agglomération, ce changement "est une opportunité plutôt qu'une contrainte". Si chaque structure gardera sa gouvernance et ses personnels (331 au total), selon Jean-François Fourntraîne (La Rochelle), "aux côtés des éléments obligatoires de la loi, il y a ceux qui sont complémentaires. En nous

regroupant dans une même société, on va pouvoir mutualiser nos expertises. Deux défis s'offrent à nous : celui de la transition énergétique et celui de la mutation en termes de gestion des déchets".

Sur la même longueur d'onde, Jean-Philippe Machon (Ville de Saintes) estime "qu'on est plus fort quand on réfléchit à plusieurs", alors que Jean-Claude Classique (agglomération de Saintes) voit cette société "comme un espace de dialogue". Le siège de cette société de coordination (créée au 31 décembre 2019) sera à Rochefort. ■ **R.L.G.**

JUSQU'AU 15 MARS 2019

# GRAND DÉSTOCKAGE

# -50%

- \* Articles de fête
- \* Déguisements et accessoires
- \* Cadeaux chics et chocs
- \* Décors de table
- \* Emballage

\* Dans la limite des stocks disponibles en magasin

## Carnaval

28 route de Saint-Georges

(derrière Gamm Vert)

St-Pierre d'Oléron

Tél. 05 46 47 31 99

